



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022/023

L'an deux mille vingt deux et le quatorze avril à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Madame Christine MARECHAL, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Monsieur Olivier CANIPEL, Madame Joëlle DANAY, Madame Marie PHILLIPPON, Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO.

Procurations de vote :

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA
Madame Anne-Marie EYCHENNE donne procuration à Madame Cécile PEREIRA
Madame Chantal BLAZY donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA
Madame Béatrice BERTRAND donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER
Madame Emilie ALLABERT donne procuration à Monsieur Franck FAREZ
Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Jackie ROY
Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Pascale DOMECH
Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Madame Marie PHILLIPPON

Date de convocation : 07 avril 2022

Objet : Convention de partenariat avec le groupe AXA.

La commune de Lavelanet est engagée dans le dispositif de convention communale afin de pouvoir faire bénéficier aux Lavelanétiens des tarifs préférentiels notamment dans le cadre de la santé ainsi que de contrats spécifiques pour les seniors.

À ce jour la mairie de Lavelanet a reçu une offre promotionnelle de la part de Monsieur Yohan GARCIA Conseiller AXA demeurant 2 rue Isabelle Sandy à Lavelanet. Cette offre est destinée aux habitants ayant leur résidence principale à Lavelanet, et en contrepartie, la commune de Lavelanet aide à l'information de cette proposition.

Cette offre se caractérise d'une part d'une complémentaire Santé « Ma Santé », et d'autre part d'une assurance Dépendance « Entour'Age ». Elles sont proposées à des tarifs préférentiels pour les Lavelanétiens, dont les modalités sont annexées à la présente.

Par cette convention de partenariat :

AXA s'engage :

- à proposer aux résidents de la commune la possibilité de souscrire à l'offre AXA :

*un contrat d'assurance complémentaire Santé « ma Santé » avec 3 formules et des modules optionnels et bénéficier d'une remise sur les 3 niveaux de garanties.

*un contrat d'assurance Dépendance Individuelle « Entour'Age » souscrit par l'Association ANPERE, et bénéficier pour toute adhésion d'un remboursement équivalent à 6 mensualités de la prime de 1^{ère} année qui sera versé à l'adhérent du contrat dont l'adhésion sera toujours en cours et l'ensemble des primes acquittées, au courant de la 2^{ème} année d'adhésion.

La commune de Lavelanet s'engage à :

- informer ses administrés d'une réunion publique organisée par AXA France.
- à mettre à disposition d'AXA France un local pour tenir la réunion d'information publique.

Considérant que la mise en œuvre de ce dispositif visant à faire bénéficier de tarifs préférentiels pour les Lavelanetiens, présente un intérêt concret et valorisable pour les habitants de Lavelanet, Monsieur le Maire donne lecture de la convention de partenariat et de ses annexes, puis il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de son Président,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

- **ADOpte** la proposition de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention de partenariat avec le Cabinet conseil AXA Monsieur Yohan GARCIA 2 rue Isabelle Sandy à Lavelanet pour une offre promotionnelle concernant une proposition de complémentaire santé « ma Santé », ainsi qu'une proposition d'offre promotionnelle concernant une assurance Dépendance Individuelle « Entour'Age », tel que défini dans les conventions annexées,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire

Marc SANCHEZ

